

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4913**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Expert en audit interne et contrôle de gestion

Nouvel intitulé : Expert en audit interne et contrôle de gestion (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

CCI de Toulouse - Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse (GESCT) Programme Mastères Spécialisés

Directeur du groupe ESC Toulouse

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312t Négociation et vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'expert en audit interne et contrôle de gestion exerce son activité principalement dans les deux domaines suivants : 1. L'audit interne :

Il garantit la régularité, la sincérité et la fiabilité des comptes de l'entreprise, en accord avec les obligations légales et les exigences des actionnaires.

Il définit le plan d'audit et il établit un diagnostic. Il rédige un rapport de synthèse.

Il assure la communication de la mission et la compréhension des recommandations.

2. Le Contrôle de Gestion :

Il met en place une gestion budgétaire.

Il gère les remontées d'information financière vers le siège (reporting)

Il contrôle à court, moyen et long terme des résultats de l'entreprise (conception et animation des tableaux de bord)

Ces deux activités nécessitent également de savoir organiser le système d'information et de savoir manager des équipes.

CAPACITES OU COMPETENCES ATTESTEES : Connaître les enjeux de la gouvernance d'entreprise, des nouvelles réglementations (LSF, NRE, SOX...) et des normes professionnelles.

Connaître les principes comptables français, internationaux, les les normes comptables internationales IFRS et les méthodes de consolidation des comptes

Maîtriser les techniques de conduite d'un entretien d'audit et connaître les techniques statistiques appliquées à l'audit

Etre capable de construire une cartographie des risques et de définir des indicateurs pertinents par rapport aux objectifs de l'organisation

Savoir analyser la pertinence des dispositifs de contrôle interne

Connaître les principaux outils d'analyse financière

Savoir gérer une trésorerie et contrôler les investissements de l'entreprise

Connaître les différentes méthodes de calcul des coûts et leurs avantages comparés

Savoir identifier des coûts standards et des coûts cibles

Etre capable d'évaluer la pertinence des moyens demandés et l'articulation des budgets fonctionnels

Etre capable d'apprécier la rentabilité et la rentabilité d'un produit, d'une activité

Savoir consolider des informations nombreuses et dispersées pour offrir une vision synthétique

Etre capable de choisir des indicateurs de gestion pertinents et mettre en place des tableaux de bord adaptés

Savoir analyser les écarts et évaluer la performance de chaque centre

Maîtriser les applications informatiques de gestion et définir les flux de circulation des informations

Savoir mettre en œuvre les techniques de gestion de projet

Maîtriser les techniques de communication et de négociation, y compris en anglais

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La pratique de l'audit interne et du contrôle de gestion se retrouvent dans tous les secteurs d'activité et dans tout type d'entreprises ou d'organisations.

Types d'emplois accessibles : Auditeur interne - Contrôleur de Gestion Dans les PME, la fonction de contrôleur de gestion est souvent cumulée avec la fonction de responsable financier et d'auditeur interne. Dans les grandes entreprises, il peut y avoir un contrôleur de gestion central au niveau siège et un contrôleur de gestion local par filiale ou unité opérationnelle (usine, direction commerciale régionale, etc.).

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1204 : Contrôle de gestion

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après formation, la certification comporte 4 composantes correspondant à 4 blocs de compétences : - Bloc 1 : auditer les systèmes

- Bloc 2 : animer le système de contrôle de gestion
- Bloc 3 : organiser le système d'information
- Bloc 4 : manager des équipes et des organisations

Ces 4 blocs de compétences sont subdivisés en modules qui feront l'objet individuellement d'évaluations orales et/ou écrites.

Les épreuves écrites, les cas de synthèses sont effectués sur table et surveillés. Avec les travaux de recherche, ils font l'objet d'une notation formalisée par l'intervenant .

Des évaluations en situations réelles ou reconstituées sont pratiquées lors de restitutions orales (Grand Oral : épreuve de contrôle de gestion et épreuve d'audit interne, Soutenance de la thèse professionnelle). Ces évaluations sont organisées en présence des responsables du cycle de formation, et de professionnels .

La valorisation des épreuves est réalisée de la manière suivante :

- 52 % pour le contrôle continu,
- 8 % pour le grand oral composé de 2 épreuves : Une épreuve en Contrôle de Gestion et une épreuve en Audit Interne
- 40 % pour la rédaction et la soutenance d'une thèse professionnelle réalisée dans le cadre de la mission en entreprise.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	50 % de formateurs et 50% de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 14 janvier 2007, jusqu'au 14 janvier 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 21 février 2001 publié au Journal Officiel du 28 février 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1982.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 20 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

<http://www.esc-toulouse.fr>

Lieu(x) de certification :

CCI de Toulouse GROUPE ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
20, boulevard Lascrosses - BP 7010
31068 Toulouse Cedex 07

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Jusqu'au 31 décembre 2006, ce titre était délivré par CAPITOLIS et CCI DE TOULOUSE - GROUPE ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE (ESC) (Arrêté du 21 février 2001 publié au Journal Officiel du 28 février 2001) .

Certification précédente : Expert en audit interne et contrôle de gestion (fiche incomplète)

Certification suivante : Expert en audit interne et contrôle de gestion (MS)